



Assemblée générale ordinaire 2019

Rapport moral sur l'année 2018

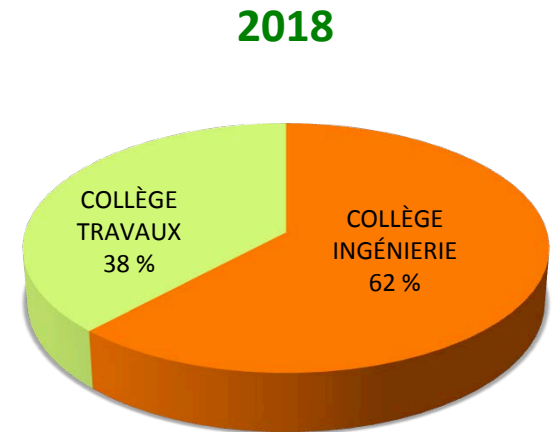
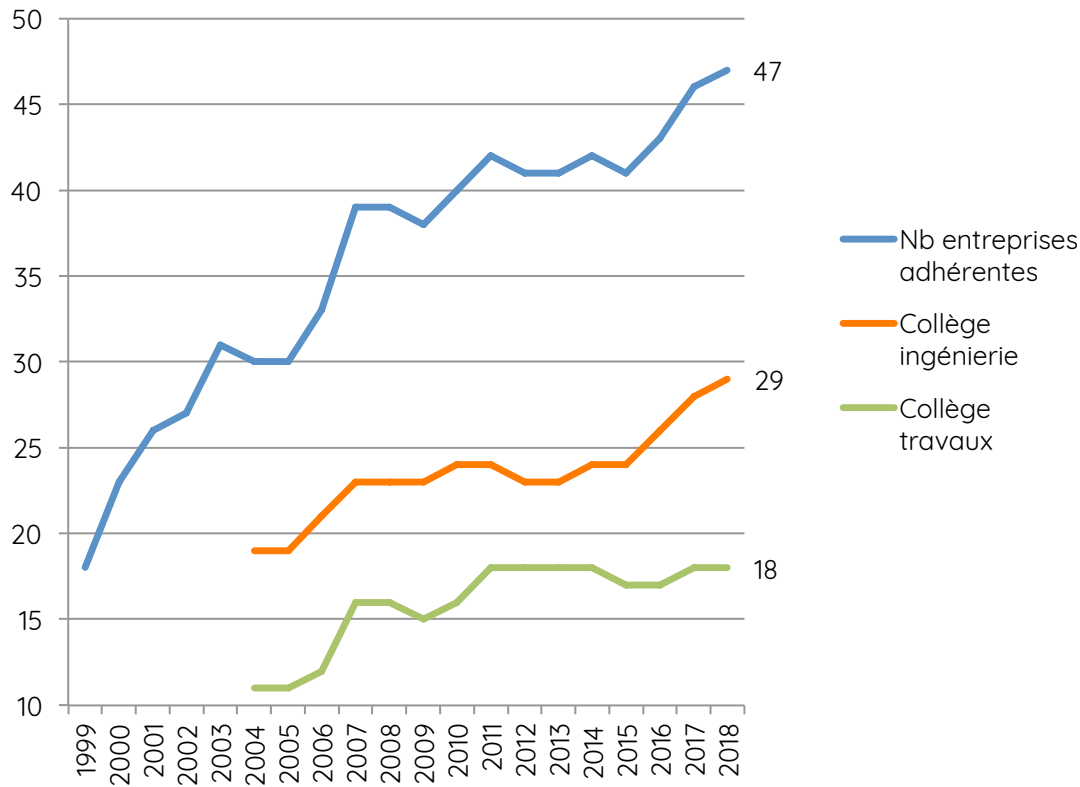
Paris,
4 avril 2019



Union des Professionnels
de la Dépollution des Sites.

1. Les chiffres de l'UPDS en 2018

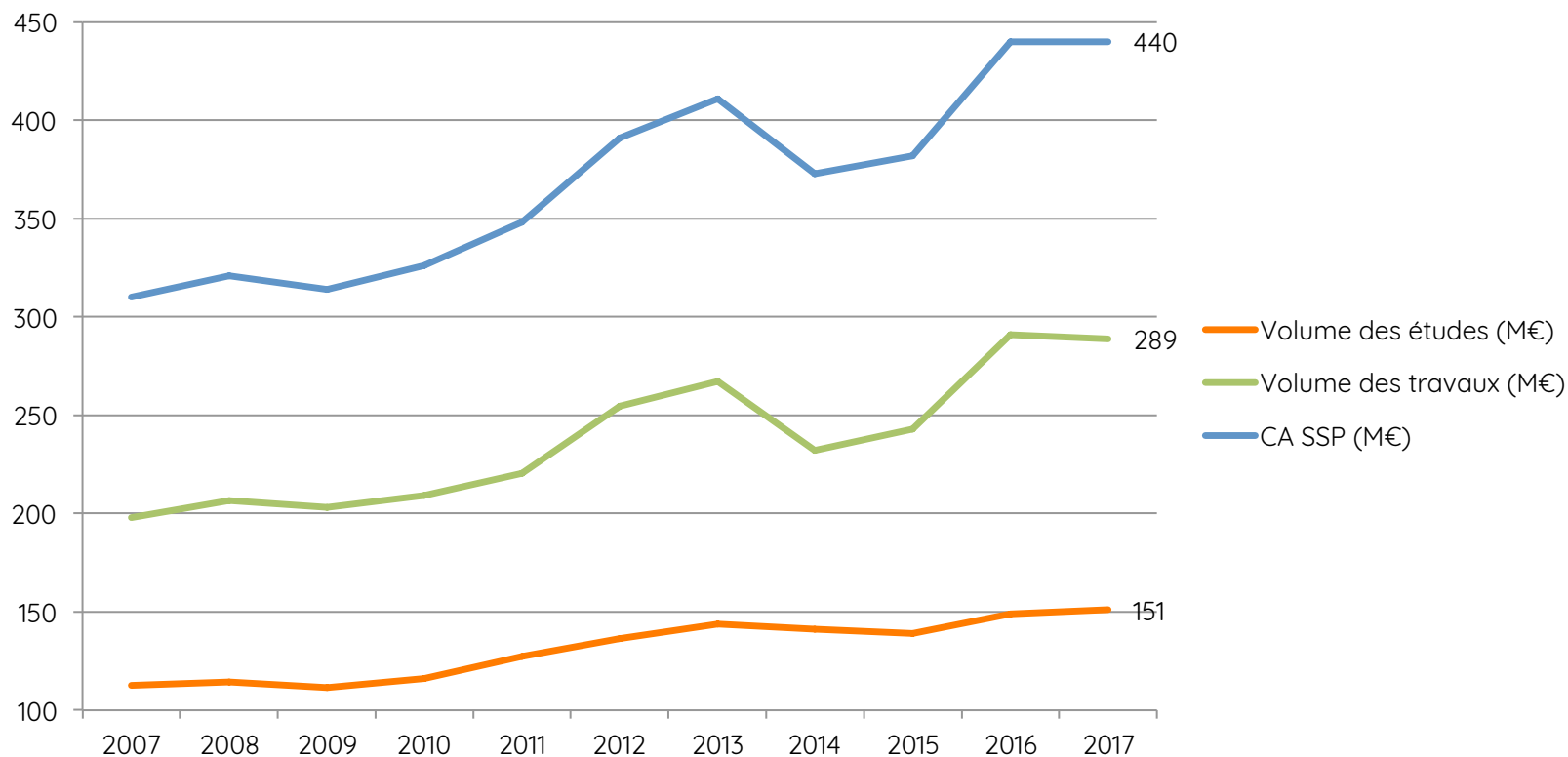
Evolution du nombre d'adhérents de l'UPDS depuis 1999 et répartition par collège



✓ **47 adhérents au 31 décembre 2018**

✓ **2 nouveaux adhérents** ont intégré l'UPDS en 2018 (collège ingénierie) : **Serea et Fondasol**

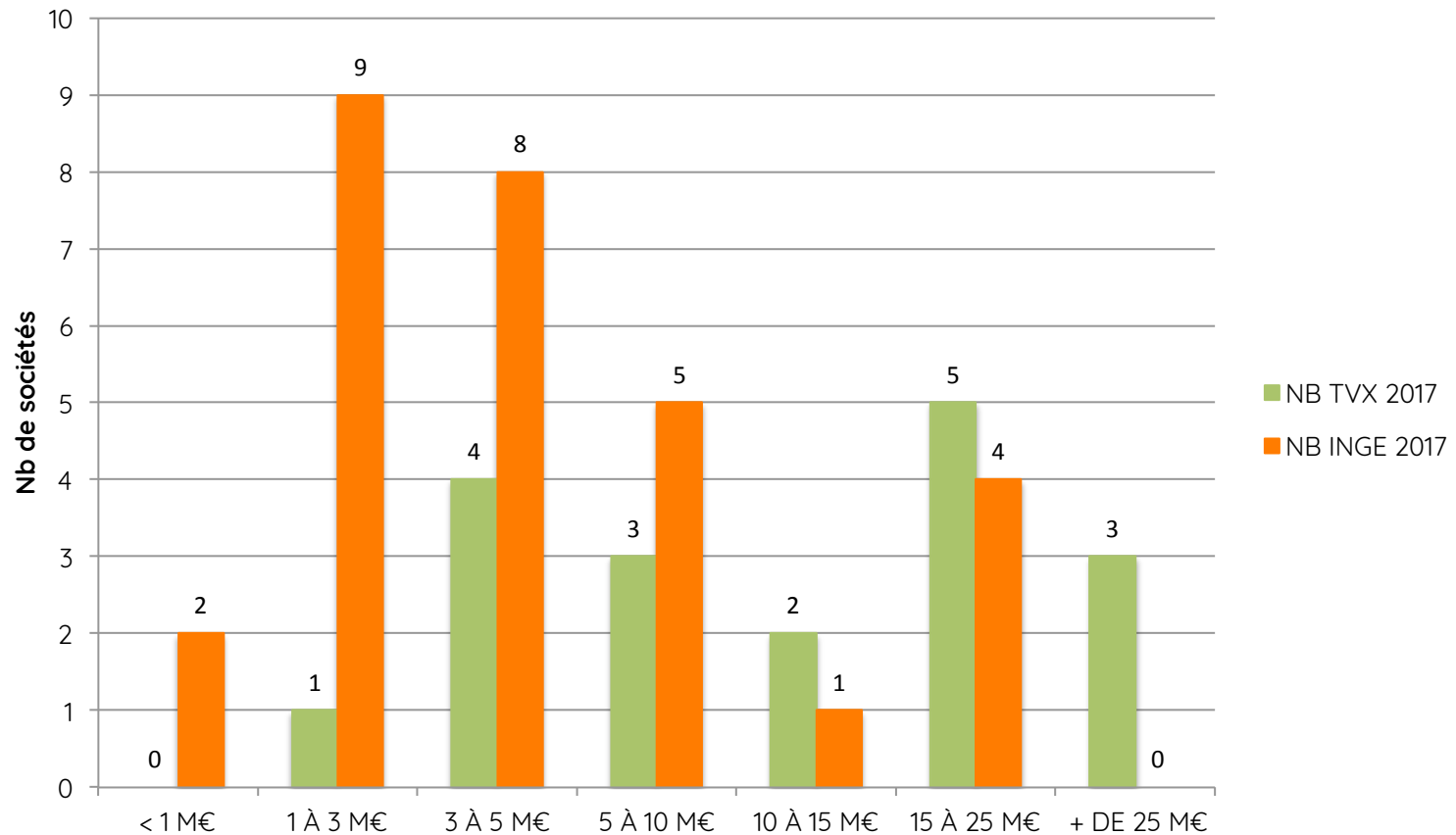
Evolution du chiffre d'affaires des adhérents depuis 2007



En 2017, 4 40 M€ de CA SSP, 66% en travaux, 34% en ingénierie.

Chiffres 2017 identiques à ceux de 2016

Répartition des adhérents par tranche de CA



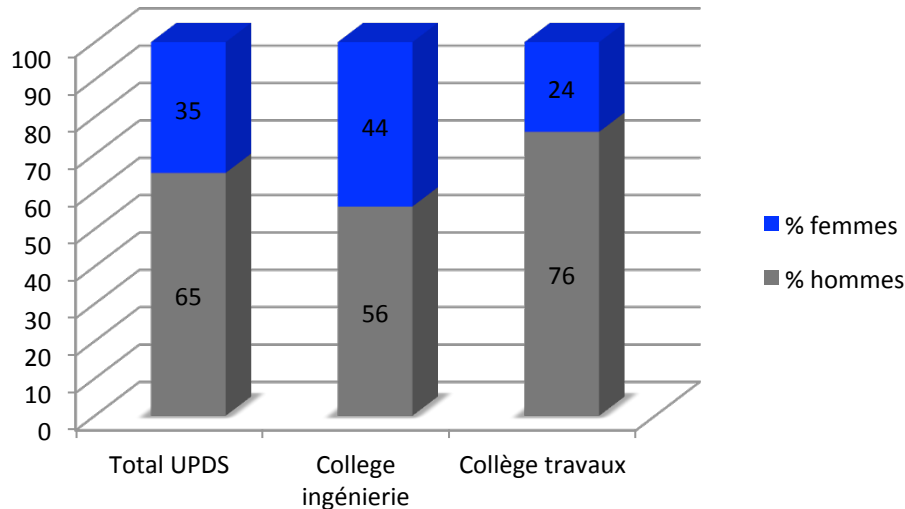
Plus de la moitié des adhérents de l'UPDS ont un CA inférieur à 5 M€
(65% du collège ingénierie - 19 adh. ; 28% du collège travaux - 5 adh.).

Personnel SSP des entreprises

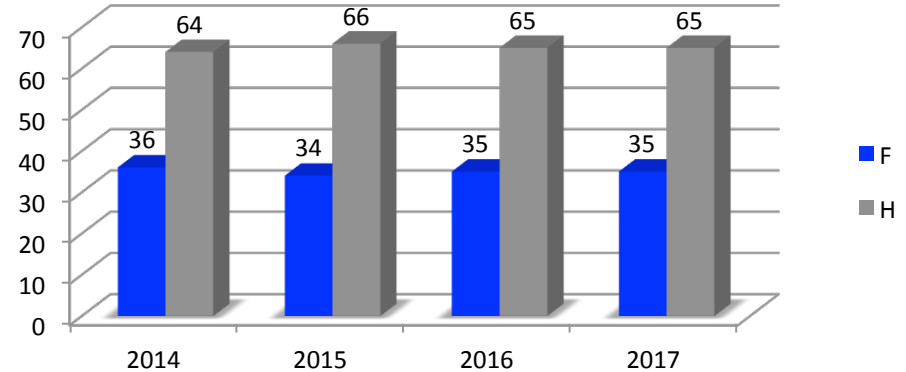
Fin 2017 : 2 190 employés

- ✓ 950 dans le collège travaux (+ 11%).
- ✓ 1 240 dans le collège ingénierie (+ 1,6%).

Répartition F/H en 2017



Évolution de la répartition F/H depuis 2014

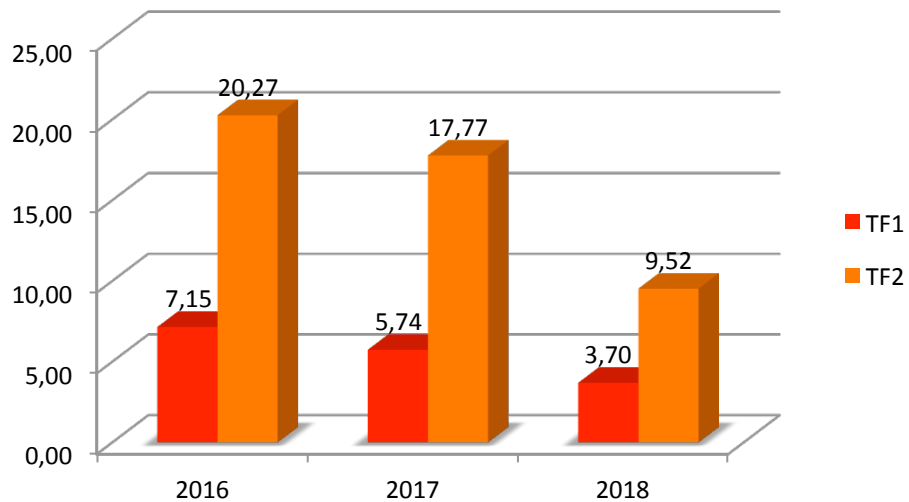


=> Stabilité de la répartition F/H

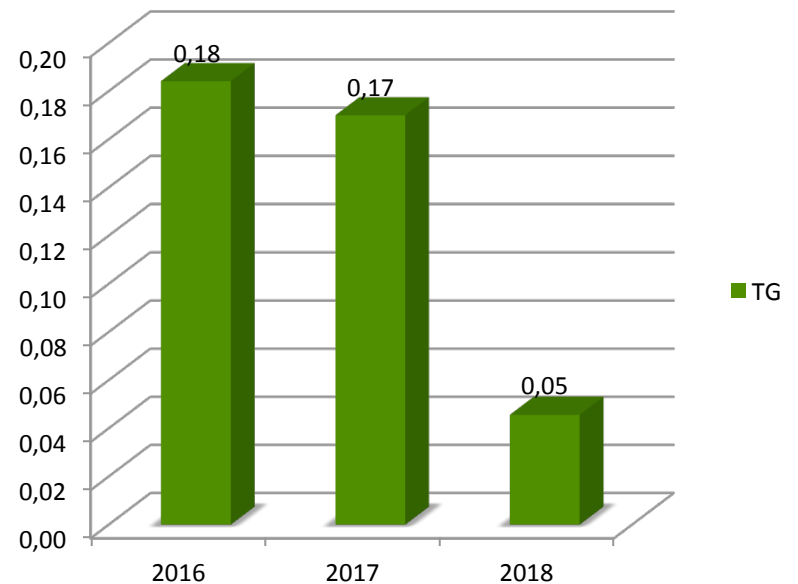
Accidentologie 2018

➤ Sinistralité en baisse pour l'ensemble de l'UPDS.

Evolution de la sinistralité (TF1/TF2) pour la totalité de l'UPDS



Evolution de la sinistralité (TG) pour la totalité de l'UPDS



2. L'animation du syndicat

2. Animation du Syndicat : le Bureau et les permanentes

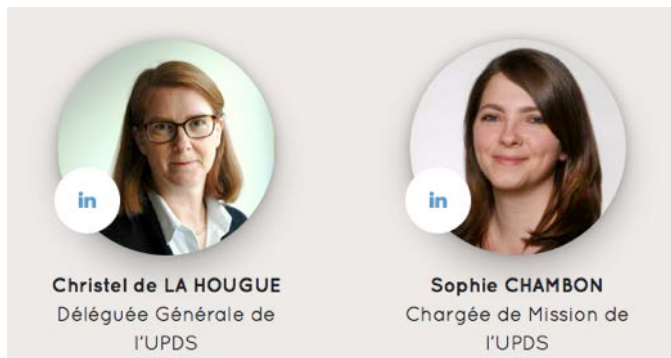
✓ Bureau actuel :



Démission H.Montaclair, président, en date du 22 février 2019

Démission F.Virapin, secrétaire, en date du 3 avril 2019

✓ 2 permanentes soit 1,7 ETP.



2. Animation du Syndicat : Les commissions et collèges

	Nombre de réunions en 2018	Nombre moyen de participants	Évolution du nombre de participants par rapport à 2017
Commission H&S	6	13	+ 30%
Commission technique	7	18	+5%
Collège ingénierie	4	16	+14%
Collège travaux	4	11	+57%
Réunion de bureau	7	23	+9,5%

- **Meilleur investissement** des adhérents ;
- Les **réunions hors de Paris** (2 à Lyon et 1 à Nantes en 2018) rencontrent **beaucoup de succès**. Permettent d'élargir le nombre de participants.

3. Les faits marquants du Syndicat en 2018

3. Faits marquants UPDS 2018 : coup de jeune sur le logo !

- Nouveau logo dévoilé lors de Pollutec
- Teaser de présentation



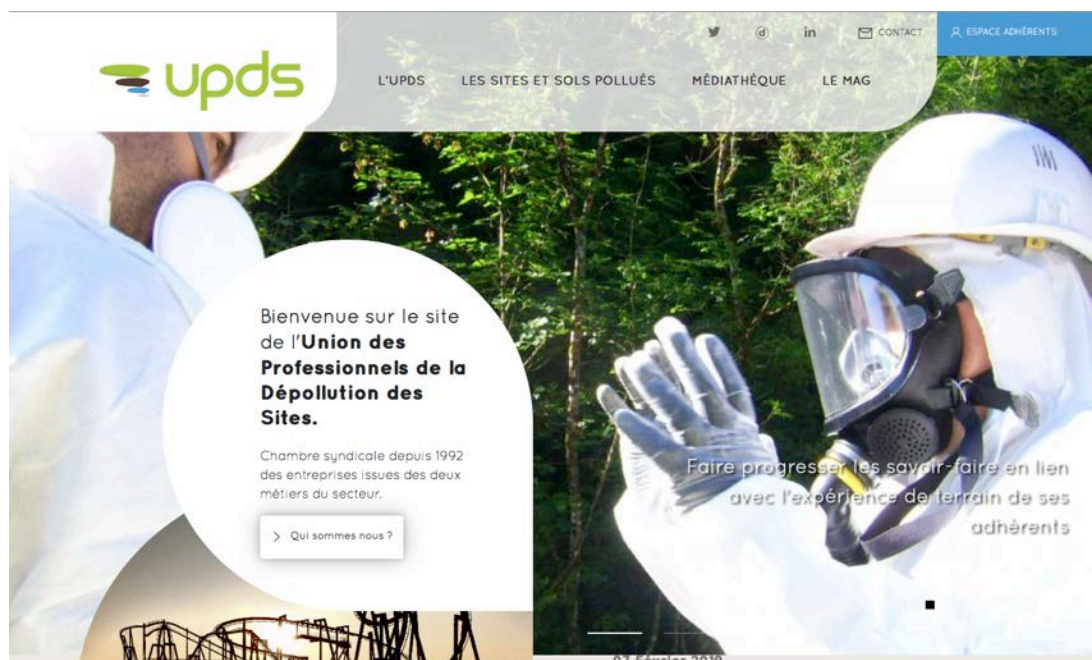
Union des Professionnels
de la Dépollution des Sites.



3. Faits marquants UPDS 2018 : refonte du site internet

Refonte du site internet de l'UPDS en novembre 2018 :

- Un design actuel et plus sympa ;
- Un nouvel espace adhérents ;
- Des fonctionnalités en plus : médiathèque, photothèque, recherche de documents ;
- Des contenus plus accessibles.



www.upds.org

3. Faits marquants UPDS 2018 : Révision des statuts et du RI

- Élargir et clarifier l'assise du syndicat
 - ✓ **Création du statut d'adhérent associé**
 - ✓ **Modification des conditions d'adhésion**

- Clarifier et préciser le mode d'administration du Syndicat
 - ✓ Election et rôle du Bureau
 - ✓ Durée de mandat
 - ✓ Clarifier la gestion des empêchements des membres du Bureau
 - ✓ Mode de fonctionnement du Syndicat
 - ✓ Missions de la Déléguée Générale

**Approbation des nouveaux statuts et règlement intérieur
par l'AGE de juillet 2018**

3. Faits marquants UPDS 2018 : Étude de benchmarking sur les salaires

Sur proposition du collège travaux, réalisation d'une étude de benchmarking sur les salaires dans les sociétés adhérentes de l'UPDS.

- 23 répondants sur 47
- résultats consolidés transmis aux répondants



3. Faits marquants UPDS 2018 : reporting accidentologie semestriel

Reporting accidentologie : passage à une enquête semestrielle, en janvier et en juillet, directement auprès des responsables/animateurs HSE/QSE.

- **Seules et uniques** informations sur l'accidentologie de la profession ;
- Publication des données accidentologie sur le site de l'UPDS et dans UPDSMag.



3. Faits marquants UPDS 2018 : RdV avec un conseiller du ministre

6/04/18 : Rencontre avec Denis VOISIN, conseiller de Nicolas HULOT en charge de la société civile, des questions de santé, environnement et des risques

- Représentants UPDS : Hervé MONTCLAIR, Wilfried VANNIER et Christel de LA HOUGUE
- Présence de Jean-Luc PERRIN, sous-directeur des risques chroniques et du pilotage à la DGPR.
- Sujets abordés :
 - SSP et santé publique,
 - certification obligatoire pour intervenir en SSP,
 - loi sur les sols,
 - fiscalité incitative,
 - sortie du statut de déchet des terres traitées.
- Denis VOISIN s'est montré attentif et a suggéré que l'UPDS lui fasse des propositions sur ces sujets.

3. Faits marquants UPDS 2018 : Accompagnement pour une meilleure promotion des métiers SSP

Quelles attentes des adhérents pour la promotion des métiers SSP ?

13 avril/4 mai : Enquête auprès des adhérents : 84% de répondants (38 sur 45)

15 mai : Présentation des résultats en collèges – désignation des représentants des collèges en GT promotion des métiers

Rappel des résultats : **84 %** des répondants (32 sur 38) souhaitent améliorer la promotion des métiers SSP :

- en renforçant le lobbying technique (diversification des interlocuteurs...)
- en renforçant les actions de communication (colloque, magazine...)
- en se faisant accompagner (agence relation-presse / cabinet affaires publiques)

Bureau du 15 mai :

⇒ Validation des actions

⇒ Définition d'une enveloppe financière (30 à 50 k€ sur 2018)

3. Faits marquants UPDS 2018 : Accompagnement pour une meilleure promotion des métiers SSP

Choix d'un cabinet conseil en communication et en affaires publiques :

6 - 22 juin : élaboration d'un cahier des charges pour consultation - travail sur les éléments de langage et les objectifs du syndicat - liste de cabinets à consulter

25 juin - 10 juillet : Consultation de 4 cabinets

Juillet : Audition de 3 cabinets les 10 et 12/07 puis réception de leurs offres

Septembre : Poursuite des discussions avec la société répondant le mieux aux attentes

16 Octobre : Validation en Bureau de l'accompagnement et de l'engagement financier correspondant : 79 200 € TTC sur 2018/2019.

22 Octobre : Signature du contrat.

Réunions avec le cabinet conseil

15 novembre : réunion de lancement

- ✓ Élaboration du programme pour 2019 : priorisation des sujets
- ✓ Identification des cibles à rencontrer.

10 janvier : Deuxième réunion de validation des actions.

3. Faits marquants UPDS 2018 : Lancement des travaux de promotion des métiers SSP

Le cabinet nous aide également sur les aspects suivants :

- ✓ Rédaction/relecture :
 - des projets de courriers destinés à l'administration (sollicitations de RdV)
 - du flyer de présentation des demandes de l'UPDS
- ✓ Lors des rendez-vous :
 - Briefing préalable (biographie des personnes rencontrées / leurs dernières actions / éléments de langage...)
 - Réunion de préparation avec les participants
 - Possibilité d'accompagnement aux rendez-vous
- ✓ Veille sur les discussions parlementaires en cours (qui relaye des messages en lien avec les SSP ?)
- ✓ Veille média
- ✓ Conseil sur la façon de présenter les sujets
- ✓ Proposition de partenaires ayant des problématiques proches des nôtres

MAIS LE FOND RESTE DE LA RESPONSABILITÉ DE L'UPDS

3. Faits marquants UPDS 2018 : Accompagnement pour une meilleure promotion des métiers SSP

En parallèle : Etude de benchmark sur les aides publiques

Étude réalisée par Marco VENTURINI pour l'UPDS, afin de nous aider à l'élaboration de nos propositions d'évolutions réglementaires et fiscales.

Possibilité de décliner en France ce qui se fait ailleurs en termes d'aides publiques.

Présentation en bureau le 11/09.

4. Les faits marquants du domaine des SSP en 2018

4. Faits marquants SSP 2018 : NFX31-620 révisée !

7/12/18 : publication de la norme révisée NF X 31-620, parties 1 à 5

- En chiffres : 2 ans de travail, 2 enquêtes publiques, 18 réunions de la commission AFNOR.
- Refonte complète ; meilleure adéquation au métier ; création d'une partie 5 pour l'attestation ALUR, intégration dans la norme des exigences en termes d'expérience et de compétences du personnel ainsi qu'en moyens matériels.
- Participation de l'UPDS :
 - Préparation avis/position UPDS en commission technique et via sollicitation par mail des adhérents,
 - Réponse aux 2 enquêtes publiques,
 - Participation active en commission AFNOR pour défendre les positions UPDS (Christel de LA HOUGUE-UPDS, Thierry JUMENTO-SOLER ENVIRONNEMENT, Damien FAISAN-DEKRA et Sophie CHAMBON-UPDS),
 - Courrier à l'AFNOR du 6/09/18 sur le fonctionnement de la commission

4. Faits marquants SSP 2018 : parution de l'AM dit « référentiel »

19/12/18 : Publication de l'arrêté fixant les modalités de la certification prévue aux articles L. 556-1 et L. 556-2 du code de l'environnement et le modèle d'attestation mentionné à l'article R. 556-3 du code de l'environnement

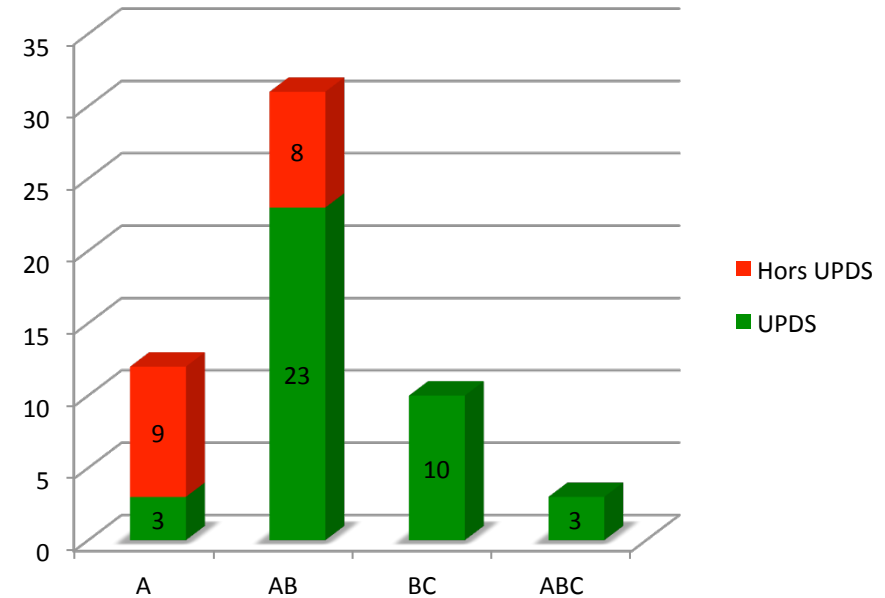
➤ Participation de l'UPDS :

- Préparation avis/position UPDS en commission technique et via sollicitations par mail des adhérents ;
- Aide à la rédaction de certaines parties du projet
- Travail commun avec divers membres du CSPRT dont la COPREC en amont de la réunion du 19/06/18 (réunion de validation du texte) ;
- 2 courriers d'avis/position à destination du MTES-DGPR ;
- 1 dizaine de réunions de travail + 1 consultation des parties prenantes : défense des intérêts des adhérents, de la norme et de la certification

4. Faits marquants SSP 2018 : Certification SSP

Au 31 décembre 2018 :

- ✓ **57 sociétés certifiées** (1 seule société de l'UPDS certifiée en plus par rapport à 2017 : FONDASOL)
- ✓ **40 sociétés UPDS certifiées soit 85% des adhérents.**



- ✓ Représentation de l'UPDS en Comité de la Marque :
 - Collège ingénierie : Damien FAISAN, DEKRA (suppléant : Tudor PRICOP BASS, AECOM)
 - Collège travaux : Wilfried VANNIER, SERPOL (suppléant : Pierre-Yves KLEIN, REMEA)

5. Les actions menées en 2018 par l'UPDS pour défendre les intérêts des adhérents

5. Défense des intérêts des adhérents en 2018

Participation active à 7 groupes de travail ainsi qu'aux travaux des réseaux partenaires de l'UPDS.

Transmission aux adhérents des informations recueillies au cours de ces travaux et élaboration d'avis UPDS lorsque nécessaire lors des réunions UPDS.

Faits marquant en lien avec les GT et réseaux :

- ✓ **LIFTI** : L'UPDS siège au CA du LIFTI depuis 2018.
- ✓ **Réseau ESSORT** : Partenariat Ademe/Upds sur l'organisation de la journée ESSORT du 19/9/18
- ✓ Publication fin 2018 de 2 guides Ademe sur l'élaboration d'une méthodologie de définition des Fonds PédoGéoChimique naturel et/ou anthropique à l'échelle d'un territoire ou à l'échelle d'un site (ELT : Environnement Local Témoin) et fin du GT correspondant.
- ✓ **NICOLE** : Participation de l'UPDS à l'organisation du workshop de juin 2019 à Lyon.

6. Les travaux internes au syndicat

6. Travaux internes - Commission technique et collèges

Faits marquants liés aux travaux de la commission technique :

- ✓ Feuille de route élaborée à l'issue d'une enquête sur les attentes des adhérents.
- ✓ Visite de la plateforme PROVADEMSE.
- ✓ Présentation de la synthèse des rencontres avec les MOA et proposition de sujets à creuser ;
- ✓ Choix des conférences pour le village sites et sols de Pollutec ;
- ✓ REX sur la méthodologie de 2017 pour transmission au MTES.

Travaux en collèges ingénierie et travaux :

Les réunions de collège sont l'occasion pour les adhérents d'échanger avec d'autres sociétés de leur collège sur des questions propres à leurs métiers. Ces discussions donnent souvent lieu à des propositions de sujets de réflexion et conduisent généralement à la création de GT dédiés.

6 – Travaux internes - Commission H&S

Faits marquants liés aux travaux de la commission :

✓ Exposition des salariés :

- arrêt de la prestation SGS (départ de l'expert en charge de notre étude, aucun livrable de fourni, aucune dépense engagée par l'UPDS),
- Sélection d'un nouveau prestataire via la SOFHYT, Société Française des Hygiénistes du Travail (=> ITGA).
- Création d'un GT dédié à ce sujet.

✓ **Protections respiratoires** : révision du logigramme créé par la commission H&S

✓ Lancement création d'un **programme de formation spécifique SSP** pour compléter la formation N1/N2.

=> Les travaux de toutes les commissions, collèges et GT donnent lieu à l'élaboration de **comptes-rendus mis à disposition sur la partie du site internet réservée aux adhérents.**

7. La communication

7. Communication - Pollutec 2018

Partenariat avec Reed Expo pour l'animation du village Sites et sols :

- Stand UPDS : rencontres des adhérents, partenaires, potentiels nouveaux adhérents,....
- 20 conférences durant 4 jours :
 - 18 conférences adhérents dont 5 avec des partenaires (ADEME, BRGM, Provademse)
 - 2 conférences réalisées par des participants extérieurs : Métropole de Lyon et Provademse

Pollutec c'est aussi

- Partenariat avec Env&Tech pour la publication du Panorama SSP « Grands projets urbains : les bonnes pratiques en matière de dépollution » (distribué à l'entrée du salon et sur notre stand)
- 3 vidéos de promotion des métiers SSP dont 2 diffusées dans le cadre de la promotion du salon.
- 25 posts sur LinkedIn et 20 sur Twitter vus plus de 20.000 fois et environ 300 likes, partages et commentaires.



7. Communication – Interventions de l'UPDS dans la presse

- Novembre 2018 – Environnement & Technique – Panorama des solutions « les grands projets urbains : les bonnes pratiques en matière de dépollution ».
- 25 octobre 2018 – Ça m'intéresse - Comment se protéger des sols pollués ?
- Juin-juillet 2018 – Dimension Amiante – Amiante et dépollution des sols, un marché croissant ?



7. Communication – Interventions de l'UPDS dans la presse

- Juillet-Août 2018 – DIMAG – L'indispensable attestation sites et sols pollués
- Juin 2018 – POLITIS – Dossier spécial : L'héritage toxique : enquête sur la dépollution
- Avril 2018 – L'Usine Nouvelle – Dépolluer les sols, un travail de fourmi
- Février 2018 – Divers articles sur la nomination d'Hervé et l'élection du bureau
- Sollicitation de TF1 pour réaliser un reportage sur les professionnels de la dépollution
⇒ Reportage du 8 mars 2019 au JT de 20h

RÈGLEMENTATION - Focus

L'indispensable attestation sites et sols pollués

Les secteurs d'information des sols (SIS) se révèlent progressivement. Créés par la loi Alur, ils sont désormais mentionnés dans l'ESRIS accompagnant toute vente ou location. Sur ces parcelles, pas de permis de construire délivré sans l'attestation de prise en compte de l'étude de pollution des sols. Le point avec Christel de La Hougue, déléguée générale de l'UPDS (Union des professionnels de la dépollution des sites).



Qui peut émettre cette attestation ?

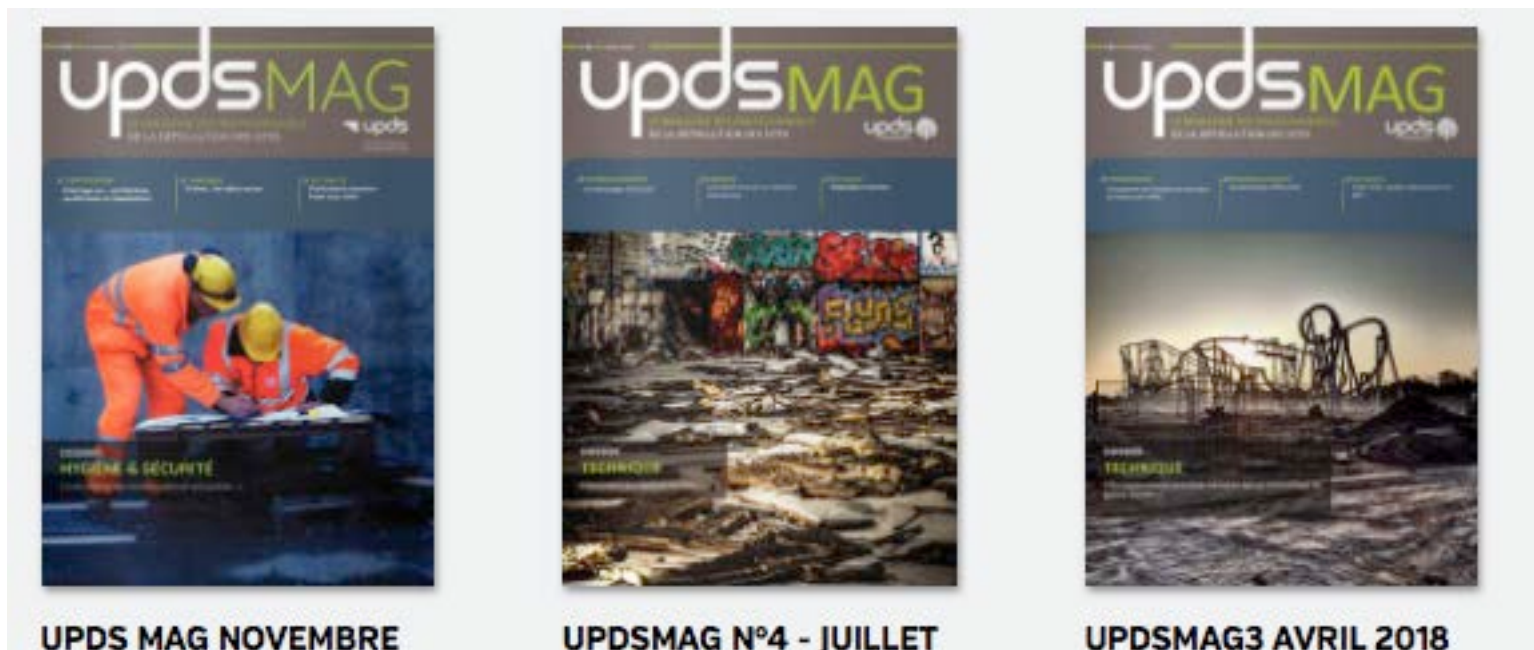
Pour délivrer cette attestation, il faut être certifié dans le domaine des sites et sols pollués, selon la norme NF X 31620 (partie 1 et 5), en cours de révision pour intégrer les changements de microbiologie dans la gestion des sites et sols pollués. Actuellement, un seul organisme certificateur est actif (le laboratoire national d'essais). Les bureaux d'études peuvent donc être certifiés pour émettre cette attestation, mais également pour effectuer les études de sols au préalable (partie 2 de la norme NF X 31620 selon les articles R556-2 et R556-3 du Code de l'environnement.

Quel rôle peut jouer le diagnostiqueur immobilier ?



7. Communication - UPDS Mag : succès au rendez-vous !

- 3 n° publiés en 2018 ;
- Production externalisée ;
- Diffusion : environ 1300 personnes (adhérents, avocats, MOA, institutionnels, professionnels hors UPDS)



7. Communication - Journée Réseau ESSORT

Partenariat avec l'ADEME pour l'organisation de la journée « Solution de dépollution des sites et sols pollués » le 19 septembre 2018

- Choix des intervenants ;
- Rédaction du programme de la journée ;
- Création des supports de communication ;
- Financement de vidéos de présentation de 3 projets de recherche d'adhérents de l'UPDS.



7. Communication – Réseaux sociaux

- Groupe UPDS sur LinkedIn : plus de 800 membres au 31 décembre 2018



- Twitter



A screenshot of the UPDS Twitter profile page. The navigation bar at the top includes icons for Accueil, Notifications, Messages, and the Twitter bird icon, along with a search bar containing "Recherchez sur Twitter" and a "Tweeter" button. The profile header shows the UPDS logo and name, with statistics for Tweets (520), Abonnements (223), Abonnés (253), and J'aime (562). A "Plus" dropdown menu and an "Éditer le profil" button are also visible.

Statistique	Valeur
Tweets	520
Abonnements	223
Abonnés	253
J'aime	562

Merci pour votre attention !